

Convention de réservation de logements locatifs sociaux pour le « bloc collectivités » :
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, communes membres,
Département de l'Isère

Avec les bailleurs de l'Association des bailleurs sociaux de l'Isère (Absise), Semcoda,
Immobilière Rhône-Alpes 3F (IRA 3F), Dynacité

Mise en œuvre de la gestion en flux des contingents

Délibération n° : 2024-066 du 17 septembre 2024
(à joindre obligatoirement en annexe)

À : Saint Romain de Jalionas

Le : 18/09/2024

Le / La Maire,
Signature :



Le Maire,
Jérôme GRAUSI